



## Note de fonctionnement des Trophées des ODD 2022

### 1. Nature des Trophées des ODD

Le Pacte Mondial-Réseau France souhaite valoriser celles et ceux qui, dans les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, s'engagent pleinement dans la démarche des ODD. De nombreuses actions sont menées afin d'accélérer la transmission de ces bonnes pratiques. De ce fait, le Pacte Mondial-Réseau France expérimente ses Trophées des ODD en 2022, destinés aux entreprises, membres du réseau ou extérieurs à ce dernier.

Les Trophées des Objectifs de Développement Durable sont une initiative organisée par le Pacte Mondial-Réseau France, visant à valoriser le leadership de personnes ou d'équipes au sein d'entreprises ayant permis de conduire des initiatives innovantes faisant avancer les ODD vers la réalisation de l'Agenda 2030.

### 2. Catégories des Trophées :

Les Trophées des ODD récompensent les personnes ou équipes qui contribuent de façon précise au sein de leur organisation, à la mise en œuvre concrète d'un ou plusieurs ODD.

Le Pacte Mondial-Réseau France a ainsi la volonté de récompenser les individus dont le leadership pousse leurs organisations à l'innovation et à l'adoption de l'Agenda 2030. Cependant, il cherche tout autant à valoriser les pratiques qui permettent de générer une émulation collective autour de la réalisation des ODD et de l'Agenda 2030. L'inclusion de l'ensemble des parties prenantes étant toute aussi importante pour mener à bien l'Agenda 2030, le leadership collectif sera également salué. Pour ce faire, le Pacte Mondial-Réseau France propose les 4 catégories suivantes :

1. **Leadership féminin et ODD** : cette catégorie récompense une femme dans une organisation qui aura le plus fait avancer l'Agenda 2030 et les ODD dans la stratégie de son organisation. Une attention particulière sera portée à la façon dont les femmes s'y investissent et s'y engagent mais aussi à la manière dont cet engagement est valorisé.
2. **Jeune collaborateur et ODD** : cette catégorie récompense l'implication ou le leadership d'un jeune collaborateur (moins de 30 ans) sur un projet en relation avec les ODD. La façon dont l'organisation valorise la participation des jeunes dans son activité et sa gouvernance, en lien ou non avec les ODD, sera également prise en compte.
3. **Equipe RSE orientée ODD** : cette catégorie récompense l'engagement d'une équipe RSE d'une entreprise pour transformer la stratégie RSE de celle-ci en fédérant sa communauté d'acteur. Le Pacte Mondial-Réseau France souhaite valoriser la mobilisation d'un maximum de parties prenantes de l'écosystème concerné afin d'influer sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
4. **Partenariats pour atteindre l'Agenda 2030** : cette catégorie récompense un partenariat mené par une entreprise qui a réussi à amener à la réalisation un ou plusieurs ODD. Les partenariats entre concurrents et/ou fédérant un territoire et donc ses organisations à des échelles multiples seront salués.

Les dossiers seront examinés par l'équipe de Pacte Mondial-Réseau France, qui désignera des finalistes, en fonction de ceux-ci. Ces finalistes seront par la suite départagés par un jury final

qui choisira le ou la lauréat-e pour chacune des catégories ainsi que deux autres organisations ou individus, dont les bonnes pratiques seront valorisées par le Pacte Mondial-Réseau France.

### **3. Conditions de participation :**

Les Trophées des ODD du Pacte Mondial-Réseau France sont ouverts à toute sorte d'organisations qu'elles fassent partie, ou non, du Pacte Mondial-Réseau France.

#### **A. Conditions générales**

- Travailler au sein d'une entreprise légalement constituée ;
- Avoir complété l'ensemble des étapes de la candidature ;
- Avoir eu un rôle de leader clair et établi dans une initiative ayant fait progresser l'Agenda 2030 sur un ou plusieurs ODD ;
- Que l'organisation ne soit pas sujette à controverse avec un ou plusieurs des Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

#### **B. Les candidates pour la catégorie « Leadership féminin et ODD »**

- Être une femme, ou pousser la candidature d'une femme.

#### **C. Les candidat-e-s pour la catégorie « Jeune collaborateur ou collaboratrice ODD »**

- Être un ou une jeune de moins de 30 ans, ou pousser la candidature d'un ou une jeune de moins de 30 ans.

#### **D. Les équipes candidates pour la catégorie « Equipe RSE orientée ODD »**

- Être une équipe RSE au sein d'une entreprise légalement constituée ;
- Avoir réussi à lancer, modifier ou amplifier la possible politique en matière de RSE liée aux ODD de l'entreprise à laquelle votre équipe est affiliée.

#### **E. Les candidat-e-s pour la catégorie « Partenariats pour atteindre les ODD »**

- Être une organisation légalement constituée ayant noué un ou plusieurs partenariat-s en faveur des ODD.

### **4. Prix et récompenses :**

Les quatre lauréats vainqueurs dans leur catégorie, ainsi que les finalistes valorisés (deux par catégorie, huit au total), se verront ainsi :

- Remettre un Trophée des ODD du Pacte Mondial-Réseau France (uniquement pour les lauréats) ;
- Référencés en tant que lauréat ou finaliste valorisé de la catégorie à laquelle ils ont postulé sur la page dédiée du site du Pacte Mondial-Réseau France.

Cette valorisation permet la diffusion des bonnes pratiques à d'autres organisation ou individus qui, par la suite, pourront s'en inspirer pour les dupliquer au sein de leurs propres structures. Ceci sera un élément catalyseur de l'application de l'Agenda 2030.

### **5. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des Trophées se fera de la manière suivante :

- Les candidats devront remplir un questionnaire comportant des questions à propos de leurs initiatives portant sur les ODD. L'évaluation de ce questionnaire se fera par un jury spécifique à chaque catégorie, qui attribueront une note aux dossiers.

Les finalistes seront donc sélectionnés en fonction de leur note du dossier.

Ils seront tous départagés par un jury final qui attribuera les quatre Trophées des ODD.

Les membres du jury final seront choisis par le Pacte Mondial-Réseau France et représenteront la diversité des acteurs engagés en faveur des ODD. Il sera composé d' : un-e membre de l'UNESCO, un-e membre du Sustainable Development Solutions Network, un-e membre du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, un-e membre du Commissariat général au développement durable, le directeur général du Pacte Mondial-Réseau France et enfin, un-e

personnel académique. La composition du jury final pourra évoluer en fonction de la disponibilité des membres.

## **6. Architecture du Questionnaire**

Le questionnaire à remplir en ligne pour valider une candidature se décompose en plusieurs parties distinctes :

1. La première concerne les « Questions générales ». Le ou la candidat-e devra répondre à des questions sur son organisation, sa personne et sa candidature. Si le questionnaire est complété par une tierce personne pour le ou la candidat-e, celle-ci devra également renseigner ses informations.
2. La seconde porte sur les « Actions en faveur des ODD ». Composée de sept questions et comptant pour 40% de la note finale, ce volet du questionnaire permet de décrire l'action en faveur des ODD menée par l'organisation des candidat-e-s et d'en décrire précisément l'impact.
3. La troisième partie reprend en partie les questions de la Communication on Progress sur la « Gouvernance » de leur organisation. Les quatre questions permettront aux jurés de mieux s'approprier la gouvernance des organisations candidates. Elle contribue à 20% de la note finale du Questionnaire.
4. Enfin, la dernière partie est celle des « Questions spécifiques aux différentes catégories ». Représentant 40% de la note finale, cette partie diffère selon la catégorie à laquelle le ou la candidat-e postule. Chaque catégorie se voit ainsi attribuée quatre questions lui étant propre. Elles permettent de spécifier les actions pour les ODD en fonction de la catégorie choisie et ainsi, de justifier sa candidature.

Enfin, les candidat-e-s auront la possibilité, à la fin de ce Questionnaire, d'accepter ou non que le Pacte Mondial-Réseau France utilise leurs informations dans le cadre de sa communication autour des Trophées ; mais aussi d'ajouter jusqu'à deux pièces jointes complémentaires afin de venir appuyer un peu plus leurs candidatures.

## **7. Calendrier des Trophées des ODD**

Il est prévu que les quatre Trophées soient remis le 20 octobre 2022.

L'événement pourrait se dérouler au siège de l'UNESCO.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Du 9 mai 2022 au 22 juillet 2022 : envoi des candidatures ;
- De fin août 2022 au 15 septembre 2022 : évaluation des candidatures par les jurys intermédiaires ;
- Du 4 octobre au 20 octobre 2022 : évaluation des six dossiers finalistes par le jury final ;
- 20 octobre 2022 : remise des Trophées des ODD.

Ce calendrier est susceptible d'évoluer sans préavis.

Pour toute question relative aux Trophées des ODD, ou pour exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité, le participant peut nous contacter par courriel à l'adresse suivante par courrier électronique à [trophees\\_odd@globalcompact-france.org](mailto:trophees_odd@globalcompact-france.org).